QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 mai 2023 Rapporteur : Monsieur Alain DECOURCHELLE

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

ompte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/05/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/05/2023 (accusé de réception du 16/05/2023)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Acquisition de terrains GRT Gaz Secteur eau blanche

Dans le cadre du projet urbain engagé sur le secteur de l'Eau Blanche, l'acquisition d'une emprise appartenant à GRT Gaz est proposée pour un montant estimé à 6 180 € HT.

GRT GAZ est propriétaire de la parcelle cadastrée section AW numéro 121 située rue de Kerhuel.

Afin de permettre la réalisation future des travaux de l'Eau Blanche et de la Grande Salle, il est proposé la cession sur un terrain appartenant à GRT Gaz au profit de Quimper Bretagne Occidentale d'une emprise d'environ 412 m² cadastrée section AW numéro 121p, au prix de 15 € HT/m² soit environ 6 180 € HT.

Cette cession est proposée sous réserve que tout matériel présent sur l'emprise de 412 m² environ soit évacué.

Par ailleurs, une clôture sera à installer sur la nouvelle limite parcellaire au Nord et les frais y afférents seront à la charge de l'acquéreur.

Il est proposé que l'ensemble de ces conditions soit repris dans les actes et conventions à venir pour la cession et l'occupation de ces terrains.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 − d'acquérir une emprise sur la parcelle cadastrée section AW numéro 121p appartenant à GRT Gaz, d'une surface totale d'environ 412 m² pour un prix de $15 \in \text{HT/m²}$, soit un prix estimé à $6\ 180 \in \text{HT}$;
- 2 d'autoriser madame la présidente ou son représentant à signer tous les actes à intervenir dans ce cadre.